

2MYD INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 1 884 euros
Siège social : 8 allée des Coquelicots – ZAC de la Croix Verte
60 440 NANTEUIL LE HAUDOUIN
501 333 132 R.C.S. COMPIEGNE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 4 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 4 juin, à 11 heures,

Au siège social.

L'ensemble des associés de la société 2MYD INVEST (ci-après la « **Société** ») sont présents.

Monsieur Yann DELAUNAY préside la réunion en sa qualité de Président de la Société.

Madame Patricia SIMON est désignée comme Secrétaire.

Le Gérant met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts de la Société.
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2024 ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le texte des résolutions.

Le Président fait observer que les associés ont été convoqués conformément aux prescriptions légales applicables aux sociétés commerciales et déclare que les documents et renseignements lui ont été adressés ou tenus à sa disposition au siège social depuis sa convocation.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Rapport du commissaire aux comptes ;
- Rapport de gestion du Président ;
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;
- Quitus au Président ;
- Approbation des conventions visées par l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation de la rémunération du Président ;
- Pouvoir pour formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 670.455 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la reconduction tacite au cours de l'exercice 2024 de la convention de fourniture de prestations de services et d'assistance conclue entre la Société et la société LA SERRURERIE DE L'OISE, ainsi que l'avenant à ladite convention conclue au cours de l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat ainsi qu'il suit :

- Bénéfice de l'exercice : 670.455 euros ;
- A titre de dividendes : 400.000 euros, soit un dividende de 212,31 euros par part sociale,

- A titre de réserves : le solde soit 270.455 euros.

Le dividende en numéraire par action sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que des dividendes ont été distribués au titre des trois derniers exercices clos, à savoir :

Exercice	Montant de la somme distribuée	Montant par part sociale
31 décembre 2024	400.000 euros	212,31 euros
31 décembre 2023	400.000 euros	212,31 euros
31 décembre 2022	300.000 euros	159,23 euros

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir rappelé que Monsieur Yann DELAUNAY exerce le mandat de gérant de la Société pour une durée indéterminée, l'Assemblée Générale approuve le montant de la rémunération du président, la société 2MYD, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, soit 327 515 euros.

L'assemblée générale fixe la rémunération brute du Gérant jusqu'en juin 2025 (TNS), au titre de l'exercice de ses fonctions en 2025 à 180.000 euros.

L'Assemblée Générale décide que le Gérant aura droit au remboursement des frais engagés pour le compte de la Société sur présentation des justificatifs.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

* *

*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

LE GERANT

A handwritten signature consisting of several overlapping, sweeping strokes that form a stylized, elongated shape.

LE SECRETAIRE

A handwritten signature that appears to be the word "Simo" written in a cursive, slanted style with a long horizontal stroke extending to the right.



Poulin Retout & Associés

Hubert POULIN
Jean-Paul RETOUT

2MYD

Société par actions simplifiée au capital de 1 884 €

Siège social : 8 Allée des Coquelicots, 60440 NANTEUIL LE HAUDOUIN

R.C.S : 501 333 132 Compiègne

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris - Ile de France et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris

160, rue Montmartre - 75002 PARIS - Tél. : 01 55 80 70 20 - Fax : 01 55 80 70 29

Bureau secondaire : 53, boulevard Victor-Hugo - 78300 POISSY - Tél. : 01 39 79 05 77 - Fax : 01 39 79 04 99

contact@poulinretout.fr - www.retout.fr

S.A.R.L. au capital de 516.000 Euros - R.C.S. Paris B 454 008 996 - Code A.P.E. 6920 Z - T.V.A. FR45454008996

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société à responsabilité limitée 2MYD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 mai 2025

Le Commissaire aux comptes
POULIN RETOUT & ASSOCIES



Hubert POULIN

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

Page 1

2MYD

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 884)	1 884 0,03	1 884 0,03
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 945 520 61,45	3 945 520 62,25
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	274 0,00	274 0,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	968 768 15,09	749 487 11,83
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	670 455 10,44	619 280 9,77
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	5 586 900 87,02	5 316 446 83,89
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	559 856 8,72	834 286 13,16
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	139 595 2,17	
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 162 0,06	3 989 0,06
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	52 749 0,82	50 432 0,80
. Organismes sociaux	25 057 0,39	22 805 0,36
. Etat, impôts sur les bénéfices		66 816 1,05
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	51 958 0,81	42 905 0,68
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	833 376 12,98	1 021 232 16,11
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	6 420 277 100,00	6 337 678 100,00

2MYD

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	792 142		792 142	100,00	712 101	100,00	80 041		11,24	
Chiffres d'Affaires Nets	792 142		792 142	100,00	712 101	100,00	80 041		11,24	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits										
Total des produits d'exploitation (I)			792 142	100,00	712 101	100,00	80 041		11,24	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-70	-0,00			-70		N/S	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			93 794	11,84	77 634	10,90	16 160		20,82	
Impôts, taxes et versements assimilés			47 330	5,97	38 993	5,48	8 337		21,38	
Salaires et traitements			442 481	55,86	424 495	59,61	17 986		4,24	
Charges sociales			169 836	21,44	127 788	17,95	42 048		32,90	
Dotations aux amortissements sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges						2	0,00	-2	-100,00	
Total des charges d'exploitation (II)			753 371	95,11	668 913	93,94	84 458		12,63	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			38 771	4,89	43 188	6,06	-4 417		-10,22	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations			650 000	82,06	600 000	84,26	50 000		8,33	
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			650 000	82,06	600 000	84,26	50 000		8,33	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			9 522	1,20	13 124	1,84	-3 602		-27,44	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			9 522	1,20	13 124	1,84	-3 602		-27,44	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			640 478	80,85	586 876	82,41	53 602		9,13	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			679 249	85,75	630 063	88,48	49 186		7,81	

2MYD

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 644	0,21			1 644	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 644	0,21			1 644	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 644	-0,20			-1 644	N/S
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	7 150	0,90	10 783	1,51	-3 633	-33,68
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 442 142	182,06	1 312 101	184,26	130 041	9,91
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	771 688	97,42	692 820	97,29	78 868	11,38
RÉSULTAT NET	670 455	84,64	619 280	86,97	51 175	8,26
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes Legales 25**2MYD****ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 03/06/2025

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 6 420 276,50 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 670 454,78 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

2MYD

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 03/06/2025

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2MYD

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 03/06/2025

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Le règlement n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement comptable n°2018-01 du 20 avril 2018; homologué par arrêté du 8 octobre 2018.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Les comptes ont été arrêtés le 22 Mars 2025 par le Président.

FAIT MARQUANT DE L'EXERCICE

Un apport de titre a été effectué en date du 17/06/2024 à la société HOLDING JYD

EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

2MYD

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 03/06/2025

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	6 055 794		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	6 055 794		
TOTAL GENERAL	6 055 794		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			6 055 794	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			6 055 794	
TOTAL GENERAL			6 055 794	

2MYD

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 03/06/2025

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

2MYD

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 03/06/2025

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

2MYD

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 03/06/2025

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	192 431	192 431	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	114 433	114 433	
- T.V.A.	304	304	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	141	141	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	307 309	307 309	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	559 856	559 856		
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 162	4 162		
Personnel et comptes rattachés	52 749	52 749		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 057	25 057		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	51 958	51 958		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	139 595	139 595		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	833 376	833 376		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	272 917			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

2MYD

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 03/06/2025

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	74 474		
Autres créances	139 595		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation	650 000		
Autres produits financiers			
Charges financières			

2MYD

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 03/06/2025

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	117 957
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	117 957

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 085
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 482
Dettes fiscales et sociales	57 226
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	61 794

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL		

Commentaires:

9.4 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

2MYD

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 03/06/2025

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.5 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	1 884	1,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	1 884	1,00

Commentaires:

9.6 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	792 142
TOTAL	792 142

Répartition par marché géographique	Montant
France	792 142
Etranger	
TOTAL	792 142

2MYD

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 03/06/2025

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Autres :	
TOTAL	

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long-terme	
Commentaires:	

2MYD

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 03/06/2025

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.2 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	1	

Commentaires:

2MYD

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 03/06/2025

11 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SERRURERIE DE L'OISE	304 900	2 362 634	100,00	6 055 794	6 055 794			8 259 435	730 314	650 000
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires